

COMMISSION « SECOURS D'URGENCE » LA CHASSE AUX MAUVAIS GESTIONNAIRES



En 2018, 80.000€ ont été budgétisés au CE de Pole Emploi Grand EST, seulement 20.000€ ont été utilisés et, dans la très grande majorité, sous forme de prêt !

La commission de recours dont le but est l'aide aux agents en difficultés pinaille sur la gestion budgétaire des agents en difficultés et se permet de jouer l'inquisiteur.

Pour la toute première fois, il n'y a pas eu de dossier de demande d'aide au CE de mai 2019, AUCUN.

- Est-ce parce que les agents sont protégés et ne subissent pas les aléas de la vie, le niveau des salaires à Pole Emploi met-il réellement à l'abri des coups durs ?
- Ou est-ce parce que la procédure est lourde, soumise au jugement des assistantes sociales de Pole Emploi, des membres à la tête de cette commission, et abouti quasi-automatiquement à un prêt ?



La CGT dénonce cette injustice sociale.

Cette aide permet d'apporter un coup de pouce aux agents en difficulté. Les décisions défavorables des organisations syndicales majoritaires de la commission « secours d'urgence » n'incitent pas les salariés en difficulté à se manifester.

Lors du CHSCT du 4 juin, les assistantes sociales ont présenté aux élus les résultats de leurs travaux, il s'avère qu'elles se rendent complices de ces inquisiteurs, « jugeant » les agents en difficulté.

Le représentant de la CGT a dû leur rappeler leur code de déontologie...

Consultez le site de la cgt sur : <http://cgtpegrandest.reference-syndicale.fr/> ou
sur facebook : cgt Pôle Emploi Grand EST